

Forêt de HAUTE-SAVOIE

74

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Surfaces et volumes

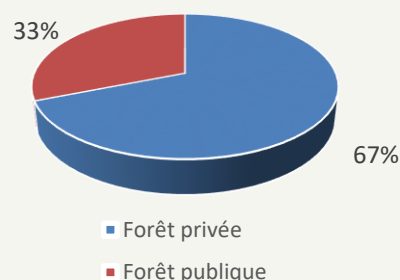
Taux de boisement de **40 %**.

Superficie forestière totale est de **183 000 ha**.

Surface de forêts privées **123 000 ha**

([Source Observatoire des forêts](#))

Répartition forêt privée et publique



Le volume de bois vivant est de **47 000 000 m³** et le volume moyen est de **330 m³/ha** (172 m³/ha en France).

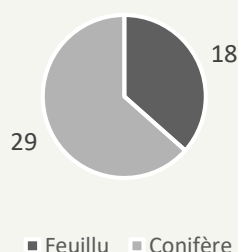
Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : **38 %**

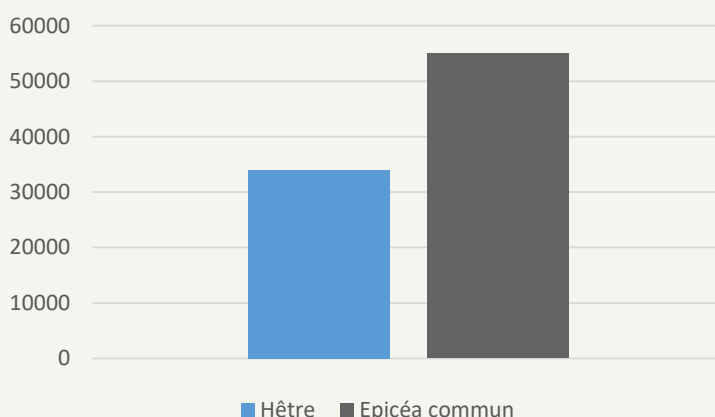
Part des peuplements purement résineux : **27 %**

Part des peuplements mixtes : **35 %**

Volume (Mm³)



Surface essences principales (ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2013-2021, la production biologique est de **1 100 000 m³/an**, soit **7,5 m³/ha/an**

La mortalité est de **400 000 m³/an**, soit **2.8 m³/ha/an**.

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l'Observatoire des forêts françaises](#)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

auvergnerhonealpes.cnpf.fr



La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 72 200 propriétaires forestiers.

- **1,3** hectares de propriété forestière moyenne.
- 1 050 forêts de plus de 10 hectares représentant 27 % de la superficie forestière.



Paysage de Haute-Savoie. Sylvain.Ougier©CNPf

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	67 900	94	48 500	52
De 4 à 10 ha	3 250	4,5	19 300	21
De 10 à 20 ha	700	1	9 400	10
Plus de 20 ha	350	0,5	15 800	17
TOTAL	72 200		93 000	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **67 ; 4 652** ha

Codes de bonnes pratiques sylvicoles : **49 ; 275** ha

L'enjeu majeur pour les forêts de la Haute-Savoie est le renouvellement des Pessières suite à la crise scolyte et le regroupement des propriétaires pour la mise en gestion.

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr>